



Paris, le 12 mai 2009

Guide collaboratif et convivial des commerces et services de proximité

Justacoté change les règles du jeu et offre des chèques cadeaux !

Depuis le 1^{er} mai, Justacoté, la plateforme d'échanges d'avis sur les commerçants et artisans, offre de nouveaux cadeaux aux membres de sa communauté. Dorénavant, ils recevront des chèques cadeaux *Cad hoc* d'une valeur de 15 euros, valables dans plus de 40.000 points de vente dans toute la France.

*« Cela faisait plusieurs mois que nous offrions des places de cinéma à nos membres les plus actifs. Elles étaient très appréciées mais nous souhaitions proposer des cadeaux plus en accord avec l'objectif du site : promouvoir les commerces et services de proximité. Avec les chèques *Cad hoc*, valables dans plus de 40.000 points de vente, dont 6000 commerces indépendants, la boucle est bouclée ! »* se félicite Fabrice Coradin, le fondateur du site.



Dès le 1^{er} mai, pour chaque tranche de 500 points, les internautes recevront un chèque *Cad hoc* d'une valeur faciale de 15 euros*. Et pour gagner des points, rien de plus simple :

- ✓ 8 points pour chaque avis déposé,
- ✓ 10 points pour une toute nouvelle adresse enregistrée

Les gagnants pourront ensuite les utiliser chez des milliers de commerçants partenaires : mode, optique, sports et loisirs, gastronomie et vins, parcs de loisirs, jouets, beauté, décoration, hôtels, voyagistes...

* Limité à un chèque par mois et par foyer.

Contacts Presse

Autour des Médias, Céline Camon
celine.camon(at)autourdesmedias.com
01 81 16 95 15

Justacoté, Fabrice Coradin
fabrice.coradin(at)justacote.com